**Objet : Conventionnement avec le CDG74 pour une mission d’assistance administrative à la mise en œuvre de la gestion des dossiers « Allocation d’Aide au Retour à l’Emploi (A.R.E) »**

Monsieur le *Maire (Président)* fait part aux membres du conseil *municipal (communautaire, syndical, etc)* que le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Savoie CDG74 propose une prestation « Gestion des dossiers chômage », dont l’objet est d’assurer, pour le compte des collectivités qui le souhaitent, le calcul des allocations chômage et le montage des dossiers d’indemnisation.

Le *Maire (Président)* précise que cette prestation est actuellement assurée moyennant une participation forfaitaire de 120€ par dossier présenté, puis 60€/mois si l’option pour une gestion mensuelle est souhaitée.

Eu égard à l’importance et à la complexité de la réglementation du versement de l’Allocation d’Aide au Retour à l’Emploi (ARE), il est proposé à l’assemblée délibérante de solliciter le CDG74 pour cette prestation et d’autoriser à cette fin le *Maire (Président)* à conclure la convention correspondante dont le texte est soumis aux conseillers. Le détail des prestations réalisées est joint à la dite convention.

L’assemblée délibérante,

Sur le rapport de l’autorité territoriale, après en avoir délibéré,

Et à *la majorité (ou à l’unanimité)* de ses membres présents ou représentés,

Décide

* d’adhérer au service « Gestion des dossiers chômage » du CDG74 à compter du 1er janvier 2025 pour une année renouvelable par tacite reconduction ;
* d’autoriser Monsieur le *Maire (Président)* à signer la convention prochainement transmise par le CDG 74, dont le modèle est annexé à la présente délibération ;
* de prévoir les crédits correspondants au budget de la collectivité.